Naissance d'une historiographie universitaire

César Égasse du Boulay (*ca.* 1600-1678), sources et méthodes d'un historien de l'université de Paris

Projet coordonné par Thierry Amalou (CRHM) et Thierry Kouamé (LAMOP)
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Avec le soutien du LabEx Hastec

Présentation du projet

Ce projet de recherche sur la méthode historique, les sources et l'œuvre de César Égasse du Boulay, historiographe de l'université de Paris au XVII^e^ siècle, est une expérience de regard croisé entre médiévistes et modernistes sur un objet historiographique qu'ils ont en partage. L'*Historia Universitatis Parisiensis* de Du Boulay est en effet à la fois une source controversée pour les historiens du Moyen Âge et le témoin d'une érudition polémique pour les historiens de l'époque moderne. La richesse de cette œuvre, mais aussi les controverses auxquelles elle a donné lieu depuis le XVII^e^ siècle ont fait naître le projet d'un livre qui rendrait hommage à ce monument de l'historiographie universitaire, tout en en évaluant les partis pris et les limites, dans un travail dialectique mettant sans cesse en regard l'analyse des sources médiévales et les méthodes modernes de leur exploitation. Une telle entreprise nécessite un dialogue constant entre médiévistes et modernistes, le regard des uns éclairant celui des autres. La nature du projet impose en outre une démarche fondée sur l'échange scientifique et la construction commune d'un savoir aux antipodes d'une juxtaposition de connaissances spécialisées. Ces nécessités déterminent un calendrier spécifique.
La mise en œuvre de ce projet s'étalera ainsi sur dix-huit mois. Elle débutera en avril 2012 par l'envoi d'un questionnaire commun aux contributeurs de l'ouvrage. Les résultats de cette enquête seront ensuite présentés et commentés lors d'un atelier qui se tiendra le 19 juin 2012, au cours duquel les participants pourront confronter leurs analyses et leurs points de vue sur l'œuvre de Du Boulay. Cette première rencontre scientifique permettra de nouer une réflexion commune qui aboutira, le 17 décembre 2012, à une journée d'études où chacun présentera les résultats de ses travaux sur un aspect précis de l'œuvre de Du Boulay, tout en tenant compte des questionnements et des problématiques des autres chercheurs. Au terme de cette période préparatoire s'ouvrira une seconde période, consacrée à la construction d'un ouvrage cohérent sur la méthode, les sources et l'œuvre de Du Boulay. Les organisateurs feront appel, si besoin est, à d'autres contributeurs pour traiter les aspects qui n'auraient pas pu être abordés lors des rencontres précédentes. Mais, quoi qu'il en soit, toutes les contributions écrites devront être remises en juin 2013. Cette publication n'est pas envisagée comme la réunion d'actes où s'additionneraient différentes études individuelles, aux éclairages nécessairement variés. Il s'agit au contraire de la préparation d'un livre, structuré en amont par l'atelier de juin 2012 et la journée d'études de décembre 2012. Produit d'un véritable travail collectif, il aura valeur d'instrument de travail en offrant un « mode d'emploi » aux chercheurs désireux de tirer parti des ressources documentaires de l'œuvre de Du Boulay.

Argumentaire scientifique

Adrien Baillet, proche de Port-Royal, considérait en 1725 que la monumentale histoire de l'université de Paris du recteur de l'Université César Égasse du Boulay, parue entre 1665 et 1673, constituait « un travail mêlé de bien et de mal… très utile pour avoir la connaissance

des actions et des écrits des savants de France et même de ceux des pays étrangers qui ont écrit dans cette première université de France »[1]. Ce jugement plein d'aménité venait corriger la réputation d'une œuvre de faussaire déjà décriée pour avoir défendu, au mépris de la diplomatique et des règles d'une érudition historique en plein épanouissement, le mythe gallican de la fondation de l'université de Paris par Charlemagne[2]. Dès sa parution, l'ouvrage, essentiellement constitué d'actes et de documents compilés, fut censuré par la faculté de théologie, qui engagea un combat médiatisé à coups de factums contre le recteur de l'Université. Ce dernier redoubla d'ardeur dans la publication et l'achèvement d'un monument dont l'ampleur n'avait pas de précédent : l'*Historia Universitatis Parisiensis* se compose ainsi de six volumes *in folio*, contenant plus de 5 200 pages. La polémique qui s'exposait en place publique réactivait un clivage corporatif : la faculté des arts – dont Du Boulay, ancien recteur, était autant le représentant que l'historiographe officiel – s'opposait à la faculté de théologie qui lui contestait le droit d'une représentation majoritaire au sein de l'Université[3]. Elle fut suffisamment retentissante pour que le pouvoir royal propose sa médiation en recourant à l'expertise de l'historiographe du roi Mézeray en 1670. Outre le soutien sans faille de la faculté des arts, Du Boulay comptait aussi des partisans au sein du monde érudit parisien, tel l'érudit Guy Patin qui l'estimait comme « un habile homme » et son entreprise « un beau dessein »[4].

Du Boulay devait finalement triompher de ses contradicteurs puisque son *Historia* fut traduite en français en 1761 par Jean-Baptiste Crevier, professeur de rhétorique au collège de Beauvais. Largement diffusée, cette histoire allait alors servir de principal matériau aux grandes synthèses ou histoires officielles de l'université de Paris parues du XIX^e^ siècle à nos jours, la dernière en date étant celle d'André Tuilier en 1994[5]. Mais les pièces éditées par Du Boulay semblent avoir suscité un faible intérêt sinon la suspicion auprès des historiens médiévistes contrairement à celles du *Chartularium Universitatis Parisiensis* de Denifle et Chatelain. Pourtant, Du Boulay, qui fut aussi le greffier de l'Université, avait accès à des archives dont certaines ont aujourd'hui disparu. Son *Historia* mérite donc un réexamen critique afin d'en évaluer précisément la valeur documentaire et la portée pour les études médiévales et modernes (valeur des éditions d'actes universitaires, fiabilité des informations de nature prosopographique, etc.). La méthode historique de l'auteur, son milieu social et professionnel tout autant que le contexte politique et social dans lequel il compose son œuvre devront être précisés autour des perspectives suivantes.

Dévoilement de l'entreprise éditoriale, enquête bio-bibiographique

Malgré la notoriété de l'*Historia*, bien des zones d'ombre subsistent sur la vie de son auteur, qui n'a curieusement pas trouvé son biographe, en dehors de courtes notices[6], et dont l'œuvre est restée à l'écart du mouvement de ré-interprétation et de contextualisation de l'érudition

[1] A. BAILLET, *Jugement des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, t. I, Paris, 1725, p. 51.

[2] J. VERGER, « Charlemagne fondateur de l'université de Paris. Les ultimes avatars du mythe de la *translatio studii* dans l'*Historia Universitatis Parisiensis* de C.-É. Du Boulay », *Famille, Violence et christianisation au Moyen Âge. Mélanges offerts à Michel Rouche*, éd. M. AURELL et T. DESWARTE, Paris, 2005, p. 493-504. Cette conception était contraire à celle des sorbonistes qui défendaient l'origine cléricale de l'Université en mettant en exergue la généalogie des chanceliers de Notre-Dame.

[3] J. GRES-GAYER, *Le gallicanisme de Sorbonne. Chroniques de la faculté de théologie de Paris (1657-1688)*, Paris, 2002, p. 196-201.

[4] *Lettres de Guy Patin*, éd. J. H. REVEILLE-PARISSE, t. III, Paris, 1846, p. 276 (9 oct. 1660) ; p. 292 (26 nov. 1660).

[5] Sur cette historiographie officielle, voir M.-M. COMPÈRE, *Les collèges français, 16^e^-18^e^ siècles*, t. III, Paris, 2002, p. 12-18 ; B. NOGUÈS, *Une archéologie du corps enseignant. Les professeurs des collèges parisiens aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris, 2006, p. 4 et 35-36.

[6] B. HAURÉAU, « C. É. Du Boulay », *Histoire littéraire du Maine*, IV, 1871, p. 170-182 ; R. LIMOUZIN-LAMOTHE, *Dictionnaire de biographie française*, dir. R. d'AMAT, t. XI, Paris, 1967, p. 1029-1030.

moderne, développé en France dans le sillage des travaux de Bruno Neveu[7]. Sur ce provincial, originaire de Saint-Allier près de Laval, nous savons, sans plus de précision, qu'il enseigna la rhétorique au collège de Navarre, exerça les fonctions de procureur de la nation de France, de recteur (1661), puis de greffier de l'Université (1662-1678). C'est entre les deux pôles de sa vie professionnelle que s'ordonnent les livres composés par Du Boulay : d'une part, la rhétorique et l'enseignement des humanités de collège ; d'autre part, l'histoire de l'université de Paris et la défense du corporatisme de la faculté des arts (*De decanatu nationis gallicanae*, 1662 ; *Remarques sur la dignité, rang, préséance… du recteur de l'Université*, 1668 ; *Remarques sur les bedeaux de l'Université*, 1670 ; *Remarques sur l'élection des officiers de l'Université*, 1668 ; *Recueil des privilèges de l'Université*, 1674 ; etc.).
Ce premier constat invite à explorer davantage les fonds notariaux et les archives de l'Université pour saisir l'horizon social et l'insertion de Du Boulay au sein de l'Université. Comment expliquer la confiance que lui accordèrent la faculté des arts et l'Université, qui financèrent l'édition de l'*Historia* ? Comment cette entreprise éditoriale et les publications polémiques qui l'accompagnèrent étaient-elles dictées par les mutations de l'université de Paris du XVII^e^ siècle, où la faculté des arts, en déclin démographique, était confrontée aux facultés supérieures, et particulièrement à la faculté de théologie, revendiquant leur supériorité au sein de l'Université, sans égard pour l'héritage corporatif médiéval ? Cette interrogation invite à préciser la nature du gallicanisme de Du Boulay, qui fut notamment l'introducteur de la Saint-Charlemagne au sein de l'Université, et ses relais chez les gallicans parisiens du Parlement ou de la Sorbonne.

L'érudition historique : traitement des sources, méthodes et réseaux savants

Comment caractériser l'*Historia* à l'aune des bouleversements que connaît l'érudition historique au XVII^e^ siècle ? Que doit-elle à l'historiographie qui l'avait précédée ? Emprunte-t-elle au genre épidictique des *Laudes urbium*, qui recycle une tradition se perpétuant encore au début du XVII^e^ siècle avec le *Théâtre des antiquités de Paris* de Jacques du Breul ? Ou bien est-elle dans le prolongement des premières tentatives d'histoire de l'Université, détachées de la topographie urbaine, qui voient le jour sous le règne de Louis XIII dans les milieux sorbonistes (notamment avec l'histoire manuscrite d'Edmond Richer) ? L'un ou l'autre de ces ouvrages a-t-il servi de modèle à Du Boulay qui, avant même la publication de son *Historia*, en imprimait le synopsis (1658) ? Au-delà, peut-on reconstituer le cadre matériel de son travail intellectuel et les étapes de son entreprise éditoriale ? Cette question revient à préciser ce qu'étaient alors l'état des archives de l'Université, mais aussi l'horizon culturel de cet homme dont on aimerait savoir s'il était représentatif ou non du milieu des professeurs de rhétorique.
Par ailleurs, et quand bien même Du Boulay fût un érudit solitaire (ce qui reste à prouver), sur quels réseaux intellectuels et savants pouvait-il compter ? Est-il si éloigné des méthodes mises en œuvre par les historiens de la congrégation de Saint-Maur et aurait-il pu correspondre avec eux ? Quelle place peut-on lui accorder au sein de l'école historique française du XVII^e^ siècle, qui voit fréquemment l'érudition agiter la République des lettres en soutenant des thèses

[7] Citons, entre autres, les ouvrages et recueils d'articles de B. NEVEU, *Un historien à l'école de Port-Royal : Sébastien Le Nain de Tillemont, 1637-1698*, La Haye, 1966 ; ID., *Érudition et religion aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris, 1994 ; B. BARRET-KRIEGEL, *Les historiens de la monarchie*, Paris, 1988 ; et P. GASNAULT, *L'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1999 ; ainsi que les colloques : *Dom Bernard de Montfaucon*, éd. D.-O. HUREL et R. ROGÉ, Carcassonne, 1998 ; *Les Mauristes à Saint-Germain-des-Prés*, éd. J.-C. FREDOUILLE, Paris, 2001 ; *Le Nain de Tillemont et l'historiographie de l'Antiquité romaine*, éd. S.-M. PELLISTRANDI, Paris, 2002 ; *Dom Rivet et l'Histoire littéraire de la France*, dir. D.-O. HUREL et A. LÉVY, Le Mans, 2002 ; *Érudition et commerce épistolaire. Jean Mabillon et la tradition monastique*, éd. D.-O. HUREL, Paris, 2003 ; *Étienne Baluze, 1630-1718. Érudition et pouvoirs dans l'Europe classique*, dir. J. BOUTIER, Limoges, 2008 ; *Dom Jean Mabillon, figure majeure de l'Europe des lettres*, éd. J. LECLANT, A. VAUCHEZ, D.-O. HUREL, Paris, 2010.

gallicanes, jansénistes ou romaines. Concrètement quel usage fait-il de la diplomatique et de la chronologie dans son travail d'édition ? Est-il détaché des questions théologico-politiques qu'il aborde fréquemment, notamment dans le tome VI, consacré au XVI[e] siècle ? Au fond, est-il un « amateur de vérité », suivant le mouvement critique qui oriente les recherches érudites de son temps, ou un simple compilateur peu soucieux de déconstruire les récits mythiques ? Enfin, l'examen critique de l'*Historia* doit chercher à voir si les combats de plume menés par Du Boulay contre la Sorbonne ont pu orienter son travail à l'instar d'un autre érudit gallican, tel Jean de Launoy, qui pouvait être stimulé par les controverses intellectuelles[8].

Ces questions trouvent en partie leurs réponses dans l'archéologie du travail historiographique de Du Boulay, c'est-à-dire dans son rapport aux sources médiévales de l'université de Paris dont, en tant que greffier, il était le gardien. L'érudition contemporaine a maintes fois raillé cet auteur pour ses imprécisions, erreurs et même falsifications historiques, non sans utiliser ses transcriptions, lorsqu'elles constituaient les seuls vestiges d'actes aujourd'hui disparus. L'un des objectifs de ce projet est justement de passer l'œuvre éditoriale de Du Boulay au crible de la critique historique en identifiant précisément les témoins médiévaux et modernes à partir desquelles il a établi ses éditions. L'analyse de l'écart entre ces sources manuscrites ou imprimées, d'un côté, et le texte finalement produit dans l'*Historia*, de l'autre, permettra en effet d'éclairer les méthodes et les pratiques de cet historiographe de l'Université, tout en offrant une nouvelle voie d'accès à cette œuvre monumentale.

[8] J. GRES-GAYER, « "L'Aristarque de son siècle". Le docteur Jean de Launoy (1601-1678) », *Papes, princes et savants dans l'Europe moderne. Mémoires à la mémoire de Bruno Neveu*, éd. J.-L. QUANTIN et J.-C. WACQUET, Genève, 2007, p. 277-283 : « Launoy, pour avancer dans sa réflexion, a besoin de susciter réactions, réponses et mêmes attaques, c'est cela qui le motive. N'est-ce pas la méthode enseignée dans les disputes scolastiques et pratiquée dans les soutenances d'actes académiques ? »